



Offre d'emploi Inspecteur – urbanisme et environnement

Sous la supervision du directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement et en conformité avec les lois, règlements et les politiques en vigueur, la personne titulaire du poste procède à l'application des règlements municipaux, à l'émission des permis et certificats et aux inspections requises par ses fonctions.

Les responsabilités principales:

- Répondre aux demandes d'information de la clientèle en matière de réglementation;
- Analyse, émet ou refuse les différentes demandes de permis et certificats d'autorisation;
- Agit à titre de personne ressource dédiée pour tous les dossiers d'environnement;
- Met en place des programmes de formation, des conférences et des activités associés au volet environnement du Service;
- Procède aux inspections sur le territoire;
- Assure le suivi des dossiers de plaintes et d'infractions, procède aux inspections, produits les avis et émet les constats d'infraction.

Les exigences et qualifications requises:

- Formation de niveau collégial en aménagement du territoire ou toute combinaison d'expérience et de formation jugée équivalente;
- Posséder une expérience similaire en milieu municipal d'un minimum de 3 ans ou toute combinaison d'expérience jugée équivalente;
- La fonction requiert une maîtrise suffisante de la langue anglaise afin de pouvoir soutenir une conversation, participer à une réunion de travail, lire des correspondances, des directives ainsi que des textes techniques;
- Maîtrise des outils informatiques de la suite Microsoft Office et du logiciel Arc Gis (atout);
- Détenir un permis de conduire: classe 5 valide;
- Détenir une attestation de sécurité sur les chantiers de construction décernée par la CNESST ou par un organisme reconnu (ex : ASP construction, apsam) ou en voie de l'obtenir;
- Posséder de solides aptitudes pour la communication verbale, la diplomatie et le sens du service à la clientèle;
- Faire preuve d'autonomie et de rigueur, avoir un bon sens de l'organisation et des aptitudes pour le travail en équipe.

Nous offrons :

- Poste syndiqué permanent à temps complet à raison de 35 heures par semaine;
- La rémunération est établie selon la convention collective en vigueur et associée à des avantages sociaux concurrentiels;
- Le taux horaire pour 2019 est de 32,05 \$.

Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent transmettre leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation au plus tard le **4 mars 2019 à 16h30**, à la direction générale, par courriel à municipalite@morinheights.com ou à l'adresse suivante. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

Municipalité de Morin-Heights
567, chemin du Village, Morin-Heights J0R 1H0